

Liste des communes couvertes
par les organismes gestionnaires
d'une Equipe Spécialisée Alzheimer

- AIGLUN

AMIRAT

ANDON

ANTIBES JUAN-LES-PINS

ASCROS

ASPREMONT

AURIBEAU-SUR-SIAGNE

AUVARE

BAIROLS

LE BAR-SUR-LOUP

BEAULIEU-SUR-MER

BEAUSOLEIL

BELVÈDÈRE

BENDEJUN

BERRE-LES-ALPES

BEUIL

BÉZAUDUN-LES-ALPES

BIOT

BLAUSASC

LA BOLLÈNE-VÉSUBIE

BONSON

BOUYON

BREIL-SUR-ROYA

BRIANÇONNET

LA BRIGUE

LE BROC

CABRIS

CAGNES-SUR-MER

CAILLE

CANNES

LE CANNET

CANTARON

CAP-D'AÏL

CARROS

CASTAGNIERS

CASTELLAR

CASTILLON

CAUSSOLS

CHÂTEAUNEUF-D'ENTRAUNES

CHÂTEAUNEUF-GRASSE

CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE

CIPières

CLANS

COARAZE

LA COLLE-SUR-LOUP

COLLONGUES

COLOMARS

CONSÉGODES

CONTES

COURMES

COURSEGOULES

LA CROIX-SUR-ROUDOULE

CUÉBRIS

DALUIS

DRAP

DURANUS

ENTRAUNES

ESCRAGNOLLES

ÈZE

FALICON

LES FERRES

FONTAN

GARS

GATTIÈRES

LA GAUDE

GILETTE

GORBIO

GOURDON

GRASSE

GRÉOLIÈRES

GUILLAUMES

ILONSE

ISOLA

LANTOSQUE

LEVENS

LIEUCHE

LUCÉRAM

MALAUSSENE

MANDELIEU-LA-NAPOULE

MARIE

LE MAS

MASSOINS

MENTON

MOUANS-SARTOUX

MOUGINS

MOULINET

LES MUJOLS

NICE

OPIO

PÉGOMAS

PEILLE

PEILLON

LA PENNE

PÉONE

PEYMEINADE

PIERLAS

PIERREFEU

PUGET-ROSTANG

PUGET-THIÈNIERS

REVEST-LES-ROCHES

RIGAUD

RIMPLAS

ROQUEBILLIÈRE

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

ROQUEFORT-LES-PINS

ROQUESTÉRON

ROQUESTÉRON-GRASSE

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

LA ROQUETTE-SUR-VAR

ROUBION

ROURE

LE ROURET

SAINTE-AGNÈS

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE

SAINT-ANTONIN

SAINT-AUBAN

SAINT-BLAISE

SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

SAINT-DALMAS-LE-SELVAGE

SAINT-ETIENNE-DE-TINÉE

SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

SAINT-JEANNET

SAINT-LAURENT-DU-VAR

SAINT-LÉGER

SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES

SAINT-MARTIN-DU-VAR

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

SAINT-PAUL-DE-VENCE

SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE

SAINT-VALLIER-DE-THIÉY

SALLAGRIFFON

SAORGE

SAUZE

SÉRANON

SIGALE

SOSPEL

SPÉRACÈDES

TENDE

THÉOULE-SUR-MER

THIÉRY

LE TIGNET

TOUDON

TOUËT-DE-L'ESCARÈNE

TOUËT-SUR-VAR

LA TOUR

TOURETTE-DU-CHÂTEAU

TOURNEFORT

TOURRETTE-LEVENS

TOURRETTES-SUR-LOUP

LA TRINITÉ

LA TURBIE

UTELLE

VALBONNE

VALDEBLORE

VALDEROURE

VALLAURIS GOLFE-JUAN

VENANSON

VENCE

VILLARS-SUR-VAR

VILLERANCHE-SUR-MER

VILLENEUVE-D'ENTRAUNES

VILLENEUVE-LOUBET

Organismes gestionnaires - ESA des Alpes-Maritimes

UNISAD Arnault Tzanck

CCAS de Grasse

CCAS d'Antibes Juan-les-Pins

COSI Le Cannel

SSIAD DOMUSVI de Nice

SSIAD L'Olivier de l'Escarène

Les Mutuelles du Soleil

ADMR Nice

CCAS de Nice

Centre Hospitalier de Tende

Coordonnées

UNISAD Arnault Tzanck
Avenue Dr Maurice Donat - 06700 St-Laurent du Var
Tél. 04 92 27 37 11
Courriel : unisad@tzanck.org

CCAS de Grasse
42 Boulevard Victor Hugo - 06130 Grasse
Tél. 04 97 05 56 57
Courriel : esa@ccas-grasse.fr

CCAS d'Antibes Juan-les-Pins
2 Avenue de la Libération - 06600 Antibes
Tél. 04 92 91 38 39
Courriel : esa@ccas-antibes.fr

Centre Hospitalier de Tende
Hôpital de Proximité St Lazare
Quartier Speggi - 06430 Tende
Tél. 04 93 04 87 94
Courriel : ssiad@hopital-stlazare.com

COSI Le Cannet "Eden Flore"
13 Avenue M. JeanPierre - 06110 Le Cannet
Tél. 04 93 46 31 34
Courriel : scopcosi@gmail.com

SSIAD DOMUSVI de Nice
40 Rue Verdi - 06000 Nice
Tél. 04 80 51 85 07
Courriel : esa-nice@domusvidomicile.com

SSIAD L'Olivier de l'Escarène
221 Avenue Honoré Daunadeï - 06440 L'escarène
Tél. 06 72 91 90 76
Courriel : esalolivierlescaren@gmail.com

Les Mutuelles du Soleil
33 Avenue Georges V - "Le Glasgow" - 06000 Nice
Tél. 04 93 53 02 79
Courriel : esa_06@mutuellesdusoleil.fr

ADMR Nice
9 Rue St Jean d'Angely - 06300 Nice
Tél. 04 97 11 87 19
Courriel : siege@admr06.org

CCAS de Nice
2 bis Avenue du Petit Febron - 06200 Nice
Tél. 06 73 15 73 87
Courriel : esa@ccas-nice.fr

Le contenu de la prestation

Les séances ont pour objectifs :

Le maintien et la stimulation des capacités restantes afin de favoriser l'autonomie :

- s'habiller seul, refaire à manger, reprendre une activité de loisir...
- atelier de stimulation cognitives en fonction des centres d'intérêt

L'apprentissage de stratégies de compensation

- agenda, signalétique, semainier

La diminution des troubles du comportement

L'apport de conseils et une orientation dans l'adaptation de l'environnement

- préconisations d'aménagements et d'aides techniques

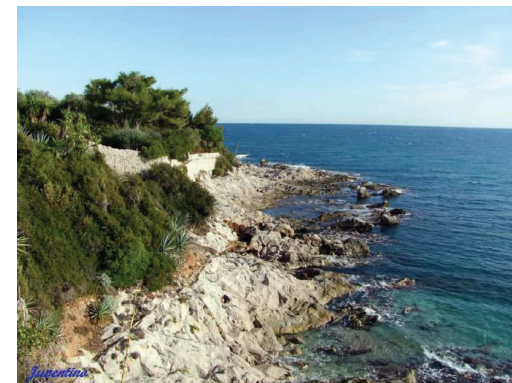
L'apport de conseils pour améliorer la relation patient-aidant

L'orientation vers des solutions de relais au terme de la prestation.



© ccas-antibes/juin2018

ÉQUIPES SPECIALISÉES ALZHEIMER des Alpes-Maritimes



Le public cible

Personnes diagnostiquées au début de maladie d'Alzheimer ou apparentée (atteintes légères à modérées) pouvant faire l'objet d'une intervention de réhabilitation à domicile.

Modalités de prise en charge

L'admission du patient est subordonnée à une prescription médicale, réalisée par un neurologue, un gériatre ou un médecin traitant, portant sur la réalisation de 12 à 15 séances de soins de réhabilitation et ce, sur une période de 3 mois. Cette prestation est renouvelable tous les ans. L'intensité et la fréquence des séances d'environ une heure, sont variables en fonction des besoins et du stade de la maladie. Un bilan des activités réalisées au regard des objectifs fixés dans le plan individualisé de réhabilitation est transmis au médecin traitant et/ou au médecin prescripteur.

La composition des équipes

Les équipes sont composées de professionnels de santé : infirmier(e) coordinateur(trice), ergothérapeute, psychomotricien(ne), assistant(e) de soins en gérontologie. Elles réalisent des soins de réhabilitation et d'accompagnement.

Le coût de la prestation

Les soins de réhabilitation sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie.